AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le **lundi 19 octobre 2026 à 19h00**.

Au cours de cette séance, seront pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Fin lien d'emploi
4. Période de question
5. Levée de la séance

Donné à Saint-Gérard Majella, ce 16e jour du mois d'octobre 2026.

Manon Blanchette

Manon Blanchette
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Manon Blanchette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella, certifie par la présente avoir publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci conformément à la loi.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16 octobre 2026.

Manon Blanchette

Manon Blanchette
Directrice générale et greffière-trésorière